

FLASHINFO

JUIN 2013

MARSEILLE 13^{ÈME} ARRONDISSEMENT > PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE MALPASSÉ



CONCERTATION

> 2 espaces de loisirs aménagés en concertation avec les associations

> Le projet de rénovation urbaine suit son cours, avec, en ce printemps, l'aménagement de deux espaces libérés par la démolition des bâtiments M et N des Cèdres nord. Ils seront mis à disposition des habitants et associations du quartier par Habitat Marseille Provence jusqu'à la fin des travaux de rénovation urbaine, prévue fin 2015. Pour que ces espaces de proximité deviennent le lieu d'activités variées, à destination de tous, Cuadd Conseil, mandaté par Marseille Rénovation Urbaine, a animé la concertation avec les associations du quartier (Massabielle, Heart Color Music, Centre social, etc). Actuellement, les aménagements les plus plébiscités semblent être la réalisation d'un terrain de pétanque et de jardins partagés sur l'emprise M, et d'un espace sportif goudronné sur l'emprise N.



« Nous pourrions amener les enfants faire du roller, jouer au foot... »

Interview d'Aymeric O'Neill, de l'association Massabielle

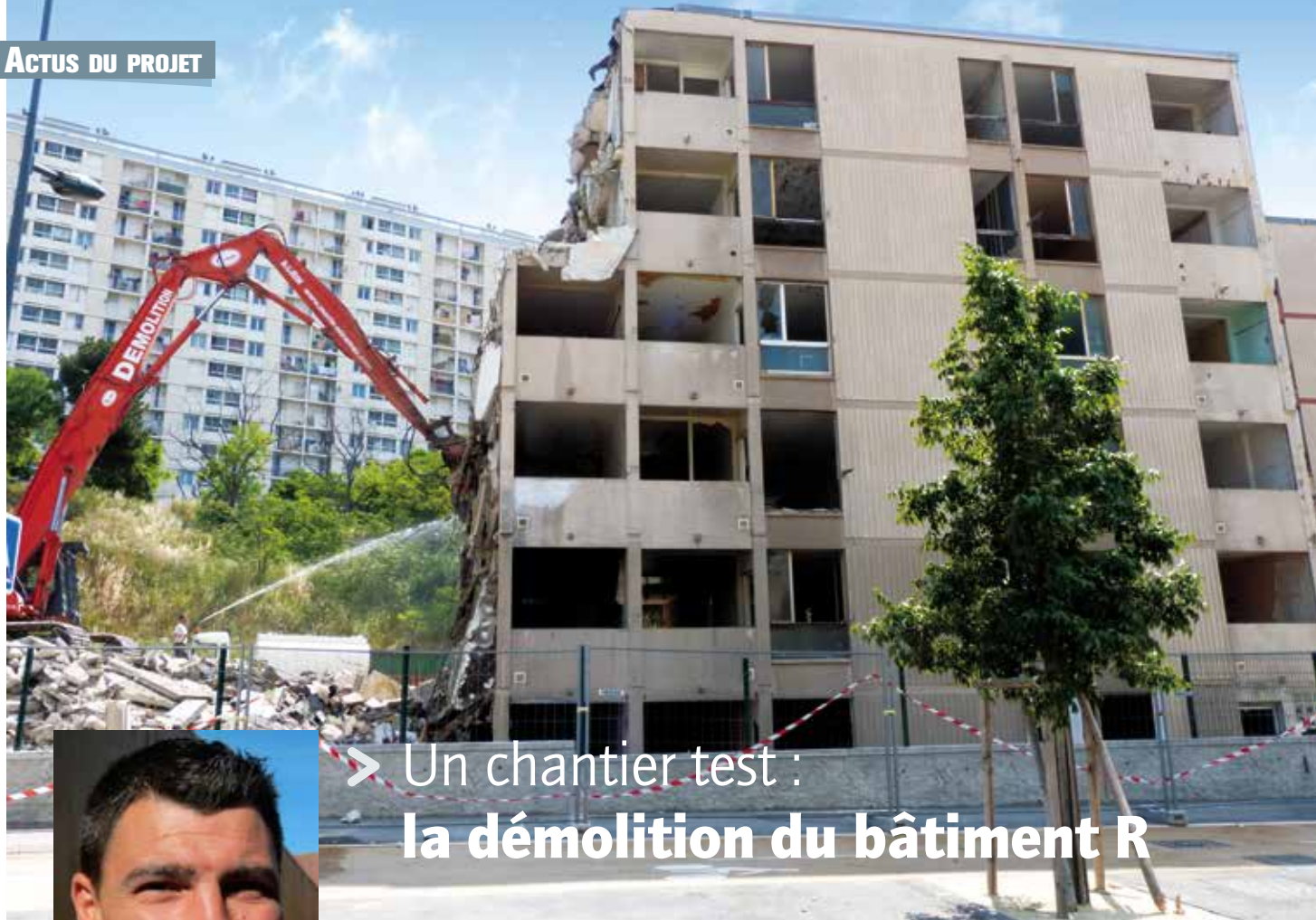
L'association Massabielle, présente à Malpassé depuis 2001, s'implique dans la vie du quartier, et surtout dans l'accompagnement des enfants et adolescents : soutien scolaire personnalisé, organisation d'évènements, culturels et sportifs, en pied d'immeuble ou ailleurs, ateliers jardinage, menuiserie, hip hop, etc. Actuellement, près de 80 enfants sont concernés par ce tutorat gratuit grâce à une équipe de plus de 200 bénévoles. Comme le dit Aymeric O'Neill, fondateur de la Maison Bernadette siège de l'association, "Ici on travaille, ici on joue !".

Avez-vous des projets d'actions ou d'animations sur les nouveaux espaces de loisir ?

Oui, nous avons pensé qu'il serait possible d'organiser des évènements sportifs pour les enfants et adolescents du quartier sur le terrain qui sera recouvert d'enrobé. Nous pourrions amener les enfants faire du roller, jouer au foot... Mais pour ça, ça serait bien qu'il y ait des bancs, un point d'eau et un peu d'ombre, ça serait bien plus confortable. Après on peut faire tout ça avec de la récup', on peut faire du mobilier avec des palettes, donner un coup de peinture.

Est-ce une opportunité intéressante pour vous ?

Il est certain que oui. Cependant, nous sommes une association assez libre et nous n'attendons que rarement les délibérations interminables des pouvoirs publics avant de commencer des animations sur un site. Quand on veut on peut. Nous sommes heureux que ces terrains soient aménagés, mais nous n'avons pas attendu cela pour commencer nos actions dans l'espace public.



► Un chantier test : la démolition du bâtiment R



Entretien avec Didier Raffo, chargé de mission rénovation urbaine pour HMP

Certains des immeubles à détruire contiennent de l'amiante, la démolition du bâtiment R devait servir de chantier-test pour la suite, comment se déroule-t-elle ?

Sur le bâtiment R, on a eu une petite quinzaine de jours de retard, on devait démolir physiquement mi-mai. Quoiqu'il en soit tout sera terminé fin juin.

Avez-vous des retours sur le désamiantage ?

Le mode opératoire des travaux est complexe, pour des raisons sanitaires liées à la présence d'amiante. Il est validé par les experts, et le taux de fibres libérées au moment des travaux est plus bas que prévu.

Combien de temps prend cette procédure, de l'initiation à la destruction ?

Nous avons commencé les études au début de l'année, il faut donc compter 6 mois environ, en sachant que la partie de mise au point technique est de loin la plus longue.

Et pour la suite des démolitions ?

Le démantèlement des bâtiments P et Q constitue notre première priorité puisque leur destruction est nécessaire à l'implantation de nouveaux immeubles, dans lesquels certaines familles seront relogées. La hauteur des Cyprés B et la proximité d'écoles font de cette tour notre priorité n°2, pour des raisons de sécurité évidentes liées à la présence d'enfants. Nous n'amorcerons donc sa destruction que durant les vacances scolaires. Ensuite, viennent les démolitions des bâtiments CFH et JKL puis du O.

Le point sur les relogements

Le relogement se fait dans le quartier ou en dehors, selon le souhait des familles. Les procédures de relogement sur les Cèdres sud étant actuellement gelées en raison de la présence d'amiante dans les constructions, un relogement temporaire peut avoir lieu à l'extérieur de Malpassé, dans l'attente de la livraison des nouveaux immeubles de logements sociaux sur l'emplacement des actuels Cèdres nord. Les ménages le désirant peuvent toutefois être relogés définitivement hors du site de Malpassé. Au mois de mars on comptait 11 relogements temporaires pour 82 relogements réalisés.

Plus d'informations auprès de la MOUS, permanence tous les jeudis aux Cèdres, bâtiment G3

Contact : 04 91 21 62 54



> Une étude sur le centre commercial



Une étude commerciale est en cours de réalisation sur le quartier, afin d'établir un état des lieux de la consommation des ménages, de leurs pratiques, des lieux d'achat fréquentés, de leurs besoins, de la situation des commerçants, etc. Les résultats de cette étude aideront à cerner les différents scénarios possibles pour l'avenir du centre commercial des Cèdres.

Entretien avec Yves Dupuis, pharmacien.

La maison régionale de la santé vient de s'implanter sur l'avenue Raymonde Martin, dans quelle mesure êtes-vous impliqué dans ce projet ?

Le laboratoire d'analyses médicales et moi devrions nous déplacer au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment d'ici le mois d'octobre. Cependant, je n'ai pas pris part à l'initiative du projet. Amétis (promoteur immobilier) avait prévu l'implantation d'une pharmacie dans le projet de Maison Régionale de la Santé. Si je n'avais pas rejoint le projet, une autre pharmacie l'aurait fait.

Etes-vous satisfait de ce transfert ?

J'aimais bien nos locaux de la place des Cèdres, ils étaient très lumineux et situés sur une place dynamique. Cela dit à la maison de santé, nous allons gagner en accessibilité grâce à la desserte par l'avenue Raymonde Martin.

Savez-vous comment cela va se passer pour les médecins généralistes ?

Eux ne sont pas concernés par le projet, il n'y aura que des médecins spécialistes dans la Maison Régionale de Santé, ils devraient donc conserver leurs locaux actuels.

Savez-vous ce que va devenir votre local du centre commercial ?

L'avenir dépend en partie des résultats de l'étude commerciale. Si le centre commercial se maintient je louerai ce local, si les commerces sont déplacés en rez-de-chaussée d'immeuble je chercherai un locataire pour ce nouvel emplacement. Dans tous les cas, j'ai déjà des propositions puisque nous sommes situés en Zone Franche Urbaine (périmètres géographiques dans lesquels les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux).

Permanences sur le projet

Pour obtenir davantage d'informations sur le projet de rénovation urbaine, des permanences sont assurées par Robins des villes au centre social de Malpassé :

- > premier vendredi du mois,
- > deuxième mercredi du mois

Contact : Robins des Villes 06 17 13 03 48
ou marseille@robinsdesvilles.org

Les permanences seront interrompues au mois d'août.

Bientôt 136 logements sociaux neufs dans le Vallon

Habitat Marseille Provence va construire 136 nouveaux logements sociaux sur le site libéré par la démolition d'une grande partie des Cèdres nord. Ce projet immobilier permettra le relogement de certaines familles du quartier dans des appartements de taille très variable, du T2 au T6.

Le projet comprend un bâtiment de 7 étages à l'entrée du quartier, puis de moindre hauteur au cœur du secteur. Les rez-de-chaussée des bâtiments ne devraient pas être occupés par des logements mais par des parkings, afin de libérer les espaces extérieurs en pied d'immeuble. Le permis de construire doit être délivré en septembre.

> La maison régionale de santé a ouvert ses portes



Renseignements :
Maison régionale de la santé -
13 rue Raymonde-Martin
04 91 58 58 20

> Entretien avec Patrick Dukan gastroentérologue intervenant à la Maison Régionale de Santé.

Comment est né le projet ?

Un ensemble de médecins étaient conscients depuis des années qu'il était nécessaire d'offrir aux quartiers nord un service médical de qualité regroupant des spécialistes. Leur volonté était de créer un centre capable de réunir les spécialités médicales et chirurgicales. Ce projet a vu le jour en mars 2013, la maison régionale de santé du Vallon Malpassé a été inaugurée le 30 avril 2013.

Que va-t-il apporter au quartier ?

Pour être au plus proche des besoins des habitants, l'ensemble de l'équipe médicale a souhaité inscrire son activité en secteur 1. Ceci permet d'offrir un ensemble de soins sans dépassement d'honoraires, accessibles à tous. Ce projet a également permis la création de quatre emplois. Ces nouveaux salariés sont des habitants du quartier.

Où en sommes-nous depuis l'ouverture de la Maison Régionale de Santé ?

Pour couvrir les besoins en soins médicaux, le centre rassemble aujourd'hui vingt-deux praticiens dans les domaines de la cardiologie, la dermatologie, la pneumologie, l'endocrinologie...

Nous recevons aujourd'hui plus de deux cents appels par jour et nous accueillons tout autant de patients au quotidien.

> Le collectif du 1^{er} juin

> Des habitants et habitantes du quartier Malpassé se sont retrouvés en mars 2013 au centre social pour exprimer leur désarroi face à la violence issue d'une économie parallèle illégale et causant la perte de leurs jeunes. Le collectif associatif Malpassé, avec en tête de file le centre social Malpassé a souhaité répondre à leurs attentes, leur offrir une écoute active, relayer et accompagner leurs actions. Depuis, le mouvement s'est élargi à d'autres quartiers populaires et regroupe des organisations et des habitants sensibles à ce sujet, désireux d'élaborer de nouvelles perspectives pour leurs quartiers (du sud au nord de Marseille). Une marche s'est déroulée le 1er juin avec comme objectif premier de présenter au Préfet les 23 propositions visant à l'amélioration de la situation actuelle.



On n'a pas tous les jours 20 ans...

Le Collectif Associatif de Malpassé fête les 20 ans de l'association Heart Color Music.

Lundi 8 juillet, à partir de 18h, aux Cèdres Nord, sur les terrains M et N récemment aménagés :

- > Animations artistiques, sportives et ludiques gratuites
- > Animation musicale par des jeunes artistes prometteurs soutenus par l'association.

Et à 21h30 : Déambulation sur l'avenue Raymonde Martin et spectacle pyrotechnique par la Compagnie Karnavires en collaboration avec l'Association Heart Color Music et le festival La Guinguette.

Renseignements auprès de Heart Color Music 04 91 70 67 91.

GRUPPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

MARSEILLE RÉNOVATION URBAINE

Immeuble CMCI
5ème étage ascenseur C
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
Tél. : 04 91 14 56 70
Courriel : gpv-externe@mairie-marseille.fr
www.marseille-renovation-urbaine.fr